

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉLAN NATIONAL

Le Succès de notre Deuxième Emprunt

Les renseignements reçus au ministère des Finances, à la Banque de France, chez les agents de change et dans les grandes Sociétés de crédit, montrent que notre deuxième emprunt de guerre reçoit partout, dans les plus grandes villes comme dans les plus humbles hameaux, l'accueil le plus favorable.

Les dix premiers jours de la souscription, comparés à la période correspondante du premier emprunt (du 25 novembre au 5 décembre 1915), se présentent avec une sérieuse augmentation du nombre des souscripteurs et du capital versé. Et, symptôme caractéristique, ce sont les versements en numéraire — billets de banque, monnaies d'or et d'argent — qui l'emportent sur la remise d'obligations et de bons de la Défense nationale acceptés, par le Trésor, en échange de titres du nouvel emprunt.

Cela prouve d'abord que tous les citoyens français, sans distinction de rang social, ont conservé pleine et entière confiance dans le succès des nations alliées et, ensuite, qu'ils se rendent de plus en plus compte qu'en apportant à l'Etat les capitaux qui lui sont nécessaires pour soutenir la guerre jusqu'à la victoire finale, ils défendent à la fois les grands intérêts de la patrie et leurs intérêts particuliers.

**

La vaillance de nos héroïques soldats a rendu à notre pays son ancienne auréole de gloire, mais nous serions injustes envers nous-mêmes — cela nous est arrivé bien souvent, hélas ! — si nous ne constatons pas que toute le monde ayant fait son devoir, à l'arrière comme sur le front, les épreuves de la guerre ont considérablement grandi le prestige et le crédit de la France aux yeux du monde civilisé.

En effet, la mobilisation générale avait brusquement désorganisé l'atelier et paralysé le travail des champs : les vieux, les femmes et les enfants se sont courageusement mis à l'œuvre pour remplacer ceux que la patrie appelait à sa défense, et ont maintenu l'activité économique nationale un instant interrompue.

C'est ce qui explique les sommes énormes que le public français a pu apporter au Trésor pour le développement de notre armement et de nos industries de guerre ; pour la solde et le ravitaillement de notre armée ; pour les allocations de secours aux familles de mobilisés ; en un mot, pour toutes les dépenses d'ordre militaire que la guerre nous impose.

Ces dépenses, dans leur ensemble, ont évidemment accru, sous diverses formes, notre dette publique ; mais — nous ne saurions trop le répéter — elles ne présentent pas pour le pays une perte dans le vrai sens du mot quand elles s'effectuent sur le territoire national. Or, c'est précisément le cas des neuf dixièmes d'entre elles.

Elles ne constituent, en réalité, qu'un simple déplacement de la fortune acquise, car les sommes que l'Etat consacre à la création d'usines et d'industries nouvelles — qui nous seront d'ailleurs très utiles au lendemain de la guerre, — à la fabrication des canons, des mitrailleuses et des munitions, à la solde, à la nourriture et à l'entretien de nos troupes et aux secours d'assistance, se répandent, sous forme de billets de banque, dans toutes les classes sociales par les multiples canaux de la circulation publique, et reviennent ensuite — en

quantité variable selon les possédants — se mettre à la disposition du Trésor par la souscription d'obligations, de bons de la Défense nationale, ou de rentes consolidées 5 %.

L'expérience des faits nous démontre ainsi que la guerre a été une admirable leçon de choses pour la classe laborieuse des villes et des campagnes parce que c'est elle — il ne faut en douter — qui d'une manière directe, ou indirecte, reçoit la grosse part des dépenses d'ordre militaire.

**

Elle a parfaitement compris, cette classe intéressante entre toutes, que les billets de banque et les espèces métalliques, or ou argent, ne rapportant intérêt que lorsqu'ils sont convertis en valeurs de placement, le meilleur emploi qu'elle pouvait faire de son numéraire disponible, c'était de le transformer en titres à gros revenu, portant la signature de la France, et ayant pour garantie l'ensemble de sa fortune publique, présente ou future.

Toutes nos grandes associations agricoles, groupées autour de l'Académie d'Agriculture, viennent d'adresser aux agriculteurs français un vibrant appel dans lequel nous relevons les trois phrases suivantes :

« Verser à l'emprunt c'est fournir à nos armées les moyens de repousser l'ennemi et de se mieux protéger contre ses coups.

« Verser à l'emprunt c'est abrégier la durée de la guerre, la rendre moins meurtrière pour nos soldats et diminuer les lourdes charges qu'elle entraîne.

« Verser à l'emprunt c'est donc le devoir de tous et l'intérêt de chacun. »

Ce devoir le public français, avec son bon sens habituel, l'accomplit depuis longtemps, car, spontanément et sans subir de pression administrative ou de menaces quelconques — comme c'est toujours le cas en Allemagne — il a déjà apporté au Trésor, par ses souscriptions de chaque jour et par l'or qu'il a versé à la Banque de France, tous les milliards dont la Défense nationale a eu besoin jusqu'ici.

Du plus luxueux château à la plus modeste ferme, l'appel de l'Académie d'Agriculture sera entendu, et nous aurons ainsi la joie patriotique de constater que pas un soldat de la grande armée de l'épargne française ne manquera au rendez-vous d'honneur qui lui est assigné.

EDMOND THÉRY.

(Le Matin.)

La Question de la Main-d'œuvre agricole et des Engrais étrangers

Communication faite le 4 octobre, par M. Edmond Théry, à l'Académie d'Agriculture de France.

Les renseignements que nous avons pu recueillir dans nos grands départements agricoles nous montrent que, sauf pour l'avoine et l'orge, nos récoltes de 1916 seront sensiblement inférieures à la moyenne des cinq dernières années ayant précédé la guerre, et, en nous en tenant aux indications que nous fournissent nos comités d'action économique, il semble bien que les deux principales causes de ce déficit sont la rareté de la main-d'œuvre et l'insuffisance absolue des engrais mis à la disposition de l'agriculture.

Ces deux questions, vous le savez aussi bien que moi, ont une importance capitale pour notre pays dont la prospérité économique est si étroitement liée à la production agricole.

L'expérience de deux années de guerre nous a montré qu'on les avait beaucoup trop négligées et que la conséquence de cette faute se traduisait à la

fois par des milliards de produits agricoles qu'il nous a fallu et qu'il nous faudra encore importer de l'étranger, et par le découragement progressif qui gagne nos populations des campagnes, cependant si courageuses et si vaillantes au travail.

I. — La Main-d'œuvre agricole

On peut admettre que la mobilisation et le travail intensif des usines de guerre ont enlevé près des deux tiers de la population travaillant à la terre. Le travail supplémentaire que les femmes, les vieillards et les enfants ont apporté n'a compensé qu'en faible partie le travail des absents, et une enquête personnelle que je viens de faire me permet d'affirmer que la puissance du travail humain consacré à la culture est réduite en France d'environ la moitié par rapport à ce qu'elle était avant la guerre.

Les bêtes de somme et les attelages réquisitionnés ont pu être en partie remplacés par des chevaux et des mulets réformés, en provenance de l'armée française ou de l'armée anglaise, et par quelques importations directes d'Espagne et d'Amérique. Mais il ne pouvait en être de même pour la main-d'œuvre agricole proprement dite, et laissez-moi vous rappeler ce qui s'est fait pour venir en aide à la culture nationale.

Un certain nombre de prisonniers de guerre ont été distraits des travaux divers auxquels on les occupait pour être mis à la disposition du ministère de l'Agriculture.

Je me hâte de constater que le service spécial de la main-d'œuvre agricole, qui fonctionne rue de Varenne, a tiré un très judicieux parti de ces prisonniers.

Il les a d'abord employés aux travaux de fenaison dans les départements grands producteurs de foin, puis aux travaux de la moisson dans les régions grandes productrices de céréales. Après la moisson on les a expédiés dans les départements du Midi et du Sud-Ouest pour faire les vendanges, et au fur et à mesure que les vendanges s'achèvent, on les ramène dans les régions du Nord pour l'arrachage des betteraves.

Ce dernier travail terminé, une partie des prisonniers de guerre sera utilisée aux travaux de distillerie et de sucrerie, une autre partie participera aux travaux de labours. Enfin, pendant l'hiver, ils seront mis à la disposition de l'administration des forêts pour des coupes de bois.

Les demandes de prisonniers de guerre parviennent au ministère de l'Agriculture par l'intermédiaire des préfets, qui indiquent l'ensemble des besoins de leur département, et ce sont les préfets — à l'aide des sous-préfets, des maires et de la direction locale des services agricoles, font la répartition dans les arrondissements et les cantons.

Il est absolument certain que les prisonniers de guerre ont rendu les plus grands services là où on a pu les employer. Malheureusement leur nombre est infime (15.000 pour toute la France au début de l'organisation, et 35.000 actuellement) et ne répond nullement aux besoins des centres de production.

Mais l'organisation est excellente et si le système pouvait se généraliser, soit en augmentant le nombre des prisonniers de guerre à utiliser pour les travaux agricoles, soit en y apportant de la main-d'œuvre recrutée dans nos colonies d'après les stipulations du décret du 14 septembre dernier, dont je parlerai plus loin, on pourrait espérer une rapide et sérieuse amélioration de la situation.

Pouvons-nous compter sur la main-d'œuvre d'origine militaire ? Oui, mais dans une mesure peu importante : car les sources auxquelles cette main-d'œuvre s'alimente se tarissent de jour en jour.

En effet, dans la zone de l'intérieur, la main-d'œuvre d'origine militaire est fournie par les

auxiliaires, les inaptes et les R. A. T. du service armé.

Ces militaires : ouvriers agricoles, fermiers, propriétaires exploitants, peuvent obtenir des permissions renouvelables s'ils sont réellement agriculteurs, et même des sursis d'appel s'ils sont propriétaires et conducteurs de machines à battre. Les demandes sont adressées par les intéressés au préfet du département de résidence et accordées par l'autorité militaire après enquête favorable. Un général de division exerce, dans chaque région, les fonctions d'inspecteur général du service et s'assure que les permissions et sursis sont délivrés conformément aux instructions ministérielles.

Les commandants de dépôts n'ont plus aujourd'hui la mentalité qu'ils avaient au commencement de la guerre ; ils accueillent très favorablement les demandes que les cultivateurs leur adressent, et un grand nombre de ces officiers ont même constitué des équipes agricoles, formées uniquement d'agriculteurs de profession, qu'ils ont mises à la disposition des préfets, pour être utilisées au mieux des intérêts de la production locale ; mais la bonne volonté de ces commandants est limitée aux effectifs que les nécessités du service laissent disponibles dans leurs dépôts, et vous savez que tous les appels du front réduisent, de mois en mois, l'importance de ces effectifs.

Par conséquent, notre agriculture nationale, malgré le désir très sincère du général commandant en chef les armées françaises et du ministre de la Guerre de lui venir en aide, ne peut tirer, à l'avenir, qu'un secours très précaire et très incertain de la main-d'œuvre militaire. C'est regrettable à tous les points de vue, mais nous considérons comme un devoir de dire ce que nous croyons être la vérité, afin que le monde agricole sache exactement à quoi s'en tenir.

Reste alors la main-d'œuvre agricole d'origine étrangère, sur laquelle je ne m'étendrai pas, laissant à notre éminent collègue, M. de Lapparent, président l'Office national de la main-d'œuvre agricole, le soin de vous dire les heureux résultats que les bureaux d'immigration ouverts en 1915 auraient pu donner, si l'Office national avait été soutenu par l'autorité publique, comme il méritait de l'être.

En effet, créé sous les auspices du ministère de l'Agriculture, et fonctionnant sous son contrôle, l'Office national avait pour objet principal la recherche et la mise en pratique de toutes mesures tendant à perfectionner le recrutement et la répartition de la main-d'œuvre agricole française, coloniale et étrangère.

(A suivre.)

En Autriche-Hongrie

Le 22 octobre la France apprit que, la veille, avait été assassiné, à Vienne, le comte Sturgh, président du Conseil d'Autriche. L'immense majorité du public connut par là l'existence de ce personnage. Il occupait son haut poste depuis 1911, mais tels avaient été l'obscurité de son œuvre et l'effacement de sa vie qu'il ne se révéla réellement que par sa mort tragique.

De tous les drames sanglants qui émaillent l'histoire de l'Autriche-Hongrie, celui-ci est, par lui-même, le plus terne. L'obscur président du Conseil déjeunait dans un des hôtels élégants de Vienne, quand un jeune homme, un journaliste socialiste, Frédéric Adler, s'approcha de lui et le tua de trois coups de revolver. C'est évidemment le geste d'un fanatique isolé, qui ne se rattache à aucun complot, à aucun plan d'ensemble. Lui-même a expliqué son acte de la façon suivante : « C'est l'aboutissant « logique de mes convictions politiques et de l'attitude que j'ai prise en face du grand crime que « l'Autriche-Hongrie a commis en déchaînant la

tions avec les neuf mêmes mois de 1915 se présentent ainsi :

Valeur des marchandises importées et exportées du 1er janvier à fin septembre 1915 et 1916 (Commerce spécial)

Table with 4 columns: IMPORTATIONS, 1915, 1916, Différences en 1916. Rows include Objets d'alimentation, Matières nécessaires à l'industrie, Objets fabriqués, etc.

Dans le chapitre « colis postaux » figurent 6.640.000 francs pour les colis-postaux contenant des tissus de soie et de bourre de soie.

Pendant les neuf premiers mois de 1916, les échanges commerciaux de la France avec l'étranger ont donc augmenté de 1.910.649.000 francs.

Plus de 10 milliards en neuf mois, telle est la contribution énorme que nous avons eu à payer à l'étranger, et cela sans compter les achats faits pour le compte de l'armée, et dont le montant doit être très important.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Le deuxième emprunt de la Défense nationale.

Parmi les nombreux avantages accordés à la nouvelle Rente Française, on ne saurait trop rappeler qu'elle est garantie par la loi contre toute conversion jusqu'au 1er janvier 1931.

Pendant quatorze années consécutives au moins, les porteurs de la Rente Française percevront le même intérêt de 5 francs par an et par titre émis à 87 fr. 50.

En versant aujourd'hui 875 francs, par exemple, les souscripteurs toucheront, pendant ce même délai, une rente annuelle de 50 francs, ce qui revient à dire qu'ils auront perçu, en 1931, la somme totale de 700 francs.

Si, à ce moment, l'Etat use de son droit de conversion, il devra verser aux porteurs qui n'acceptent pas une réduction d'intérêt, non plus 87 fr. 50 par titre de 5 francs de rente, mais cent francs.

Ainsi les souscripteurs actuels bénéficient à la

fois d'un revenu de 5,70 % intégralement garanti jusqu'au 1er janvier 1931 et d'une prime de remboursement qui s'élève à 12 et demi %.

Il va sans dire qu'entre temps ils ont toute latitude de négocier leurs titres, si bon leur semble.

C'est ce double avantage, ajouté à tant d'autres, qui assure à la Rente Française une hausse continue sur tous les marchés de valeurs mobilières.

Bientôt, en outre, tous les porteurs de Rente Française pourront encaisser aux guichets de tous les bureaux de poste — avec toutes les garanties possibles de discrétion — le montant intégral de leurs coupons échus.

Le ministère des Finances d'accord avec le ministère des Postes, désireux de donner toutes facilités à tous les patriotes avisés qui viennent, chaque jour, confier à la Nation le montant de leurs disponibilités, feront connaître très prochainement au public les conditions de ce paiement.

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

Table with 3 columns: PARIS ET SUCCURSALES, 19 oct. 1916, 26 oct. 1916. Rows include ACTIF (Encaisse de la Banque, Disponibilités, etc.) and PASSIF (Capital de la Banque, Réserves, etc.).

(*) Réserve faite des résultats généraux des versements à l'emprunt 5 0/0 de la Défense Nationale que le Trésor centralise directement jusqu'à la clôture de la Souscription.

Comparaison avec les années précédentes

Table with 6 columns: 31 oct. 1912, 30 oct. 1913, 30 juillet 1914, 28 oct. 1915, 26 oct. 1916. Rows include Circulation, Encaisse or, argent, Portefeuille, etc.

Renouvellement de Bons Départementaux. — Un décret, promulgué au Journal Officiel le 21 courant, a autorisé le renouvellement à leur échéance, pour une durée d'un an, des Bons Départementaux émis par le Département de la Seine et souscrits par la Ville de Paris pour une somme de 19.052.700 francs.

La Ville de Paris est autorisée à consentir le renouvellement des Bons susvisés pour une nouvelle période d'un an et aux mêmes conditions d'intérêt et de remboursement.

Les retraites ouvrières et paysannes. — M. Métin, ministre du travail, va faire paraître le rapport sur l'application de la loi des retraites ouvrières et paysannes pendant l'année 1914.

D'après ce document, le nombre des assurés, ou, plus exactement, les versements qui étaient en progrès dans la première partie de l'année 1914, ont diminué fortement à la suite de la mobilisation.

Pour l'ensemble de l'année 1914, le total des assurés cotisant régulièrement est de près de 2 millions. Sur ce nombre, un peu plus de 1.742.000 sont assurés à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse ; les autres se partagent entre cinquante caisses régionales, mutualistes ou patronales.

Le rapport contient le tableau de toutes les mesures prises depuis le début de la guerre jusqu'à ce jour pour développer l'application de la loi et faciliter l'assurance des mobilisés.

GRANDE-BRETAGNE

Finances anglaises. — Vendredi dernier, 20 octobre, à la Chambre des Communes, M. Mackenna, chancelier de l'Echiquier, répondant à des observations sur le taux de l'intérêt des nouveaux Bons du Trésor anglais, a dit :

« Les sommes réunies par nous dépassent celles de tout autre pays. Le chiffre de celles que nous avons dû emprunter est considérablement supérieur au chiffre de nos emprunts antérieurs de guerre. Il est donc impossible de prendre pour termes de comparaison les données d'avant la guerre ou de déclarer que le 5 % est suffisant et que nous pourrions nous procurer de l'argent à meilleur marché. Nous le pourrions, sans doute, si nous demandions une somme faible ou même équivalente à la plus forte que nous avons demandée avant la guerre. »

« Pour faire face à toutes nos dépenses et pour tenir nos engagements envers nos Alliés, nous devons nous assurer l'argent nécessaire. On a critiqué à ce sujet le taux élevé de l'intérêt, en disant que nos Bons seraient dans une large mesure détenus à l'étranger. Mais c'est cela même que nous souhaitons. Le but capital entre tous que nous poursuivons en émettant ces valeurs est précisément de les voir passer aux mains de l'étranger. »

« Il ne faut pas oublier que nous avons à payer quotidiennement des sommes très considérables aux Etats-Unis. Nous devons à l'heure actuelle trouver environ deux millions de livres sterling par jour non férié ; cela représente un nombre prodigieux de dollars à trouver pour chaque jour ouvrable de la semaine. Un pareil résultat, qui paraissait impossible à obtenir, a été atteint pourtant et il n'y a aucune raison de croire que nous ne continuerons pas à l'atteindre. »

M. Mackenna justifie le Trésor d'avoir émis des Bons de l'Echiquier à 6 %.

« En une quinzaine, dit-il, nous en avons vendu pour 36 millions de livres sterling. Le moment ac-

tuel, où l'argent est très recherché, ne serait pas favorable pour l'émission d'un emprunt à longue échéance. Le Trésor se réserve de faire cette émission au moment propice.

« Le gouvernement n'hésitera pas à tenir sa promesse relativement à la conversion des emprunts antérieurs. La Grande-Bretagne est indubitablement en état de supporter ce fardeau financier. Pendant la guerre, ses dépenses ne diminuent pas ; elles augmentent, au contraire, pour les chapitres des munitions et des avances aux Alliés. La Chambre ne lésinera certainement pas pour ces deux autres chapitres.

« La seule limite aux quantités de munitions produites doit être la capacité de fabrication des usines. La dette que nous avons contractée envers nos Alliés est telle que notre devoir est de veiller à ce que leurs besoins soient couverts. S'ils nous font de nouvelles demandes, nous devons y faire face. »

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 18 octobre, s'établit comme suit :

Table with 2 columns: Département d'émission, Liv. sterl. Rows include Billets émis, Dette de l'Etat, Autres garanties, Or monnayé et en lingots.

Table with 2 columns: Département de Banque, Liv. sterl. Rows include Capital social, Dépôts publics y compris les comptes du Trésor, agents de la Dette nationale, etc.

Table with 2 columns: Garanties en valeurs d'Etat, Liv. sterl. Rows include Autres garanties, Billets en réserve, Or et argent monnayé en réserve.

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Table with 8 columns: Dates, Or monnayé et lingots, Circulation, Dépôts, Portefeuille avances et effets publics, Réserve, Rapport de la réserve aux engagements, Taux de l'escompte. Rows include dates from 6 août 1914 to 18 oct.

Mesures pour l'après-guerre. — Le comité de guerre du parti unioniste a voté une résolution en faveur de la constitution d'une commission spéciale chargée d'examiner les moyens de mettre fin à l'influence allemande en Angleterre. Cette commission devra étudier principalement les lois réglant la naturalisation de sujets ennemis et la fondation de sociétés anonymes ayant pour actionnaires des sujets ennemis.

D'autre part, les protestations de la finance anglaise continuent contre les firmes allemandes. Ainsi, le 20 octobre, les membres du Stock Exchange ont été violemment indignés à l'occasion d'une vente importante d'actions pour le compte de la

de la Norvège (185 milliers de quintaux), des Pays-Bas (3.147 milliers de quintaux, soit 90 % de la récolte de 1915 et 77 % de la moyenne), de la Russie (213.554 milliers de quintaux contre 226.914 en 1915 et 184.729 en moyenne, soit respectivement 94 et 116 % de ces deux quantités). Aux Etats-Unis, en Italie et au Canada, les modifications sont si peu importantes qu'elles ne méritent pas une mention spéciale. Quant au total des productions actuellement connues et qui sont celles de l'Espagne, de l'Irlande, de l'Italie, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Russie d'Europe, de la Suisse, du Canada et des Etats-Unis, il est pour 1916 de 237.995 milliers de quintaux contre 252.031 en 1915 et 207.398 en moyenne. Les indices unitaires du seigle sont donc respectivement 94,4 et 114,8.

Pour l'orge, si l'on additionne les nouvelles données du Bulletin, qui sont relatives à la Norvège, aux Pays-Bas, à la Roumanie, à la Russie d'Europe et à l'Égypte, avec les données modifiées de l'Italie, du Canada et des Etats-Unis et celles de l'Espagne, de l'Angleterre et du Pays de Galles, de l'Irlande, de la Suisse, du Japon et de la Tunisie, on obtient un total de 209.934 milliers de quintaux, contre 231.941 en 1915 et 203.455 en moyenne. Les indices unitaires de l'orge par suite sont respectivement 90,5 et 103,2.

Relativement à l'avoine, les nouvelles données viennent de la Norvège, des Pays-Bas, de la Roumanie et de la Russie d'Europe ; les modifications portent sur les chiffres de l'Italie, du Canada et des Etats-Unis. Si l'on ajoute toutes ces données à celles de l'Espagne, de l'Angleterre et du Pays de Galles, de l'Irlande, de la Suisse et de la Tunisie, l'on obtient un total de 398.408 milliers de quintaux contre 480.508 en 1915 et 378.424 en moyenne. Aussi les indices unitaires de l'avoine sont-ils 82,9 et 105,3.

Les stocks de café. — D'après des renseignements de Rotterdam, les arrivages de café en Europe se sont élevés en septembre dernier à 813.000 sacs, contre 315.000 sacs en août et 387.000 sacs en juillet 1916 ; 445.000 sacs en septembre 1915, 137.000 sacs en septembre 1914 et 1.048.000 sacs en septembre 1913, non affecté par la guerre.

Les ventes se sont chiffrées par 491.000 sacs, contre 335.000 sacs en août dernier ; 715.000 sacs en septembre 1915, 1.178.000 sacs en septembre 1914 et 1.034.000 sacs en septembre 1913.

Au 30 septembre dernier, les stocks d'Europe s'élevaient à 3.857.000 sacs, contre 3.535.000 sacs au 31 août 1916. Ils sont en diminution de 18.000 sacs sur septembre 1915 et de 2.241.000 sacs sur septembre 1914. Le détail de ces stocks en sacs de 60 kilos s'établit ainsi :

	Septembre		
	1914	1915	1916
Copenhague.....	43.000	60.000	»
Brême *.....	65.000	10.000	»
Hambourg *.....	1.386.000	250.000	»
Pays-Bas.....	497.000	386.000	275.000
Angleterre.....	361.000	576.000	683.000
Anvers *.....	1.018.000	320.000	»
Le Havre.....	2.472.000	2.025.000	2.533.000
Bordeaux.....	44.000	68.000	82.000
Marseille.....	105.000	180.000	284.000
Trieste *.....	107.000	»	»
Totaux.....	6.098.000	3.875.000	3.857.000

(* Estimés pour 1914, 1915 et 1916).

Les stocks au 30 septembre sont certainement plus importants que ceux mentionnés ci-dessus, car les détails manquent pour Copenhague, Brême, Hambourg, Anvers et Trieste.

Quant à l'approvisionnement visible mondial, il a augmenté de 1.065.000 sacs, de sorte qu'au 30 septembre 1916, les stocks visibles de café, dans le

monde entier, s'élevaient à 9.822.000 sacs, contre 8.757.000 sacs au 31 août dernier ; et, d'autre part, 9.900.000 sacs et 10.024.000 sacs respectivement aux 30 septembre 1915 et 1914.

PETITES NOUVELLES

◆◆ L'action du *Crédit Foncier* conserve ses bonnes dispositions à 700 francs.

La situation au 30 septembre fait ressortir à 2.310.535 francs les bénéfices pour le mois, ce qui porte à 20.434.820 francs les bénéfices réalisés pendant les neuf premiers mois de l'exercice. Par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, il en résulte une augmentation de 1.146.967 francs. Pendant le mois, les réserves et provisions accusent un nouvel accroissement de 924.216 francs. Les versements sur les semestres d'annuités échus s'élèvent à 6.969.606 francs. Le montant des prêts du fait de l'amortissement est en diminution de 3.879.944 francs et celui des obligations en circulation de 3.601.984 francs.

◆◆ Les Bureaux et Caisses du *Comptoir National d'Escompte* de Paris, au Siège, à la Succursale, 2, place de l'Opéra, dans les Agences de Paris et de la banlieue, seront ouverts, le dimanche 29 octobre, de dix heures à seize heures, pour les opérations de souscription à l'Emprunt National 5 % 1916.

◆◆ Vient de paraître à Madrid le premier volume, année 1916, de l'*Anuario Financiero y de Valores Mobiliarios*. Cet annuaire, le premier en son genre, comprend quatre parties : Dans la première sont exposés les principaux faits relatifs à l'Economie générale espagnole ; la seconde traite de l'Economie financière, et comprend la liste détaillée des valeurs mobilières ; la troisième s'occupe de la Législation fiscale espagnole, et enfin la dernière a trait aux républiques hispano-américaines.

Cet ouvrage, très documenté, trouvera, nous n'en doutons pas, un accueil favorable dans tous les milieux financiers, tant espagnols qu'internationaux.

Marché Financier

Paris, le 26 octobre 1916.

Toute cette semaine encore, on ne s'est occupé en Bourse que de la grande opération qui doit prendre fin dimanche prochain 29 octobre ; aussi les réalisations ont-elles continué, et de ce fait la tenue de la cote s'est légèrement tassée dans l'ensemble. Pourtant les valeurs métallurgiques françaises se sont bien tenues et clôturèrent très demandées.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 61 fr. 10 ; 5 %, 90 fr. ; Banque de France, 5.050 fr. ; Crédit Foncier, 700 fr. ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.090 fr. ; Crédit Lyonnais, 1.210 fr. ; Actions Est, 801 fr. ; Nord, 1.375 fr. ; Orléans, 1.130 fr. ; Paris-Lyon, 1.036 fr. ; Midi, 940 fr. ; Métropolitain, 424 fr. 50 ; Nord-Sud, 123 fr. ; Voitures à Paris, 213 fr. ; Extérieure Espagnole, 97 fr. 30 ; Andalous, 401 fr. ; Nord de l'Espagne, 414 fr. ; Rio-Tinto, unités, 1.770 fr. ; Suez, 4.480 fr. ; Boleo, 195 fr. ; Montbard-Aulnoye, 385 fr. ; Bergougnan, 1.340 fr. ; Est Asiatique Danois, 5.300 francs.

Marché en Banque. — Au comptant : Cape Copper, 114 fr. ; Maltzof, 730 fr. ; Crown Mines, 77 fr. 50 ; East Rand, 23 fr. ; Modderfontein B, 187 fr. 50 ; Rand Mines, 102 fr. 50 ; Financière des Caoutchoucs, 119 fr. 50 ; Bakou, 1.485 fr. ; Toula, 1.580 fr. ; Tharsis, 141 fr. 50 ; Utah Copper, 582 fr.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.